



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers

Question écrite n° 22322

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées les nouvelles mesures d'urgence que compte prendre le Gouvernement pour faire face à la pénurie persistante d'infirmières.

Texte de la réponse

Le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées est tout à fait conscient de la tension qui existe sur l'emploi infirmier au plan national. C'est pourquoi il a décidé de fixer en 2003 le nombre d'étudiants admis à entreprendre une formation d'infirmier à 30 000, ce qui représente une augmentation de 13,5 % par rapport à 2002. Cette augmentation est destinée à répondre dans les meilleures conditions possibles aux besoins de la population en infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22322

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5779

Réponse publiée le : 13 octobre 2003, page 7890